

# Yasmine Dahmane remet la consigne au goût du jour

Cette ingénieure de formation a cofondé Bibak (ex-La Consigne Greengo), une start-up qui permet aux restaurateurs, distributeurs et organisateurs d'événements de réemployer leurs contenants. Une activité favorisée par la loi « antigaspillage », promulguée en 2020.



Yasmine Dahmane a cofondé Bibak en 2018. (DR)

Par **Charlie Perreau**

Publié le 8 mars 2023 à 8:45 Mis à jour le 8 mars 2023 à 8:50

Les histoires d'entrepreneuriat regorgent de déclics et prises de conscience. Yasmine Dahmane n'y a pas échappé. Après ses études d'ingénieur à Centrale Supélec, à tout juste 21 ans, elle part au Turkménistan travailler pour le géant des services pétroliers Schlumberger. « Pour moi, le pétrole était une boîte noire, j'étais très curieuse de savoir ce qu'il y avait derrière », se remémore la jeune femme. Après trois ans au sein du groupe, Yasmine Dahmane comprend que ce secteur n'est pas fait pour elle et qu'elle voulait être « utile ».

Avec des amis, elle crée un parti politique et se charge du sujet des énergies renouvelables. Lors des élections régionales de 2015, le groupe affiche un « piètre score », mais l'aventure a au moins eu le mérite de lui faire découvrir le problème des déchets en Ile-de-France.

« J'ai compris que je ne voulais pas faire de politique, mais je ne me sentais pas non plus capable de monter une boîte », raconte la jeune femme qui est partie pour deux ans chez McKinsey - un passage habituel pour de nombreux entrepreneurs de la French Tech.

## Trop en avance

C'est en 2018, qu'elle crée avec Lucas Graffan la société Greengo qui deviendra plus tard Bibak (pour « Bring It Back », rapportez-le). L'idée ? Proposer des solutions technologiques pour optimiser le réemploi de contenants dans la restauration (traditionnelle ou collective) et l'événementiel.

« On n'était un peu trop en avance », admet la dirigeante, en référence à la loi Agec, dite « antigaspillage » promulguée en 2020 et ponctuée par plusieurs étapes dont l'obligation pour les enseignes de [fast-food de proposer de la vaisselle réutilisable depuis le 1er janvier 2023](#).

Si certains restaurateurs sont désormais contraints d'avoir des solutions adaptées, encore faut-il que les consommateurs jouent le jeu. Bibak a donc mis en place des parcours qui s'apparentent à des jeux (de la « gamification » dans le jargon), du cash back ou encore un système de caution dans lequel le contenant est associé à la carte bancaire. Elle a aussi développé des bornes de retours qui permettent de se faire rembourser automatiquement.

Tous ces processus permettent de collecter une montagne de données que Bibak centralise dans une plateforme (suivi des stocks, mesure du taux de retour, contrôle des flux de remboursement...).

A ce jour, la jeune pousse revendique 200 clients dont Danone, Société Générale, Colas ou encore Hermès. Elle a aussi collaboré avec We Love Green, Roland-Garros et [VivaTech](#). Dans sa ligne de mire, les Jeux Olympiques de 2024, échéance à laquelle Anne Hidalgo veut un Paris sans plastique à usage unique.